****

**24 h jp jaussaud**

<http://jaussaud-events.com/course-de-karting-24-jp-jaussaud/#presentation>

8 & 9 juin 2019

Circuit de 1500m de MER

Règlement :

**ARTICLE 1 : ENGAGEMENT**

L’âge minimum des pilotes est de **15 ans révolu**. **Autorisation parentale demandée**.

L’équipage doit être constitué de **2 à 10 pilotes**.

**Chaque équipage doit avoir confirmé son engagement avant le 31 MAI 2019**. Pour se faire, il est impératif de retourner à l’organisation : la fiche d’inscription de tous les Pilotes constituant l’équipage dûment renseignée.

Ne sont autorisées à piloter que les personnes inscrites sur la fiche pilote et détentrices du bracelet pilote remis le samedi 8 juin 2019 par l’Organisation. Toute Equipe contrevenante recevra une pénalité pouvant aller jusqu’à l’exclusion de l’équipe.

**ARTICLE 2 : TARIFS**

* **En catégorie GT / 4T Sodi GT4R de 390 cm3 de 14ch de 2018 = en promo à 2699€ ttc jusqu’au 31 mars 2019 puis 2850€ ttc tarif normal 2019**
* **En catégorie PROTO MAX / 2T Rotax Junior de 22ch de 2018 = en promo à 4680€ ttc jusqu’au 31 mars 2019 puis 4800€ ttc tarif normal 2019**

**Un acompte de 30% sera encaissé le 31 Mars 2019 ! Le solde de l’Equipe ( 70% ) sera encaissé le 9 mai 2019 soit un mois avant le départ des « 24H JP.JAUSSAUD 2019 » !**

**Les chèques d’ACOMPTE et de SOLDE sont à mettre à l‘ordre de « CAP KARTING ». Les FICHES de CHAQUE PILOTE dûment complétées à envoyer à : JAUSSAUD Events 16 rue des Essarts 14830 Langrune sur mer OU par mail :** [**contact@jaussaud-events.com**](mailto:contact@jaussaud-events.com)

**Ce sont vos chèques qui feront office de CONFIRMATION d’INSCRIPTION de votre Equipe à la « 24H JP.JAUSSAUD » des 8 & 9 juin 2019.**

**ARTICLE 3 : LE MATERIEL**

Il est fourni à chaque équipage pour la **catégorie GT** un **kart Sodikart 4T 390 cm3 modèle SR4 d’avril 2018** et pour la **catégorie PROTO MAX** un **kart Sodikart 2T rotax Junior. Les Karts seront préparés, révisés et étalonnés par CAP KARTING avant la course**.

Chaque kart est numéroté et le numéro de chaque équipe sera attribué par l’organisation à l’issue d’un tirage au sort public à l’inscription le samedi 8 juin 2019 au matin.

**Page 1 -** [**https://jaussaud-events.com/**](https://jaussaud-events.com/) **- 15 décembre 2018**

Chaque équipage peut personnaliser son kart dans l’espace qui lui est réservé ainsi que son stand. Il est autorisé de mettre des banderoles, drapeaux, etc….. autour du Circuit. Tout marquage sur les karts doit être non permanent et enlevé à la fin de l’animation. **Sont interdits : peinture, stickers permanents, marquage sur les partenaires de l’évènement notamment sur la déco Sodi des Karts.**

**ARTICLE 4 : L’EQUIPEMENT**

Tous les pilotes doivent porter un **casque intégral et une combinaison**. Il est autorisé d’utiliser son propre équipement, seuls les **casques intégraux avec une visière** sont acceptés, **les minerves sont vivement conseillées.** **Attention :** Les cheveux longs doivent impérativement être rangés à l’intérieur du casque par une cagoule ou une charlotte ! Pas d’écharpe et/ou de foulard autour du cou et pas de vêtement flottant !

Concernant les chaussures, elles doivent être de préférence montantes pour préserver les chevilles.

Des combinaisons pilotes, des combinaisons pluie (2 par équipage) et des casques sont prévus par l’Organisation. L’équipement est confié au moment de l’accueil le samedi 8 juin 2019 au chef d’équipe ou TEAM MANAGER en échange d’une caution (carte d’identité du Team Manager pour chaque équipe).

**ARTICLE 5 : PESAGE & LEST**

Afin d’obtenir plus d’équité sur la course, tous les pilotes seront pesés individuellement « en tenue de pilote » donc en combinaison nouée à la taille **pas de pare-côtes, ni minerve, ni casques**. Cette pesée déterminera le lest que chaque pilote emmènera avec lui lorsqu’il prendra la piste avec son kart. Le poids du pilote lesté sera de **80kgs maximum**. Toutefois - pour des raisons techniques et de sécurité - ne seront emportés à bord du Kart **qu’un maximum de 20kgs de LEST**. (Exemple : un pilote de 55kgs ne prendra que 20kgs de lest maximum même s’il n’arrive qu’à 75kgs une fois lesté !)

**Chaque équipe aura son LEST dans son stand et devra impérativement lester le pilote partant en piste avec le LEST qu’il doit emporter dans l’emplacement prévu dans son kart !**

A la sortie des stands, un contrôleur vérifiera l’identité du Pilote partant à l’aide de son bracelet nominatif à code barre et contrôlera que le LEST embarqué est celui prévu pour le pilote partant et que ce LEST est bien à bord du kart et le pilote pourra partir en piste !

**CONTROLE DU LEST A LA SORTIE DES STANDS DE CHAQUE PILOTE PRENANT LA PISTE.**

En cas de non-conformité du lest embarqué, le pilote est immobilisé après le pointage bracelet en attendant que les coéquipiers amène le lest nécessaire avec un minimum d’immobilisation de 1 minute.

L’Organisation se réserve le droit de contrôler le poids de 1, plusieurs ou la totalité des Pilotes d’une ou plusieurs Equipes en course. Un écart trop important par rapport à la pesée initiale **(> ou = à 2kg**) déclenchera automatiquement une pénalité pour l’équipe (**1 tour par kilo en moins de la pesée initiale).**

**ARTICLE 6 : LES ESSAIS LIBRES ET CHRONOMETRES**

Les essais **libres & chronométrés** seront d’une **durée de 60 minutes**.

Le nombre de pilotes participant aux essais n’est pas limité. Les Equipes sont libres dans ces essais et réalisent autant de changement qu’elles le désirent. **Pas d’obligation de faire rouler tous les pilotes de l’équipe !**

**Le meilleur chrono de chaque équipe définira la grille de départ pour les 24 Heures.**

**ARTICLE 7 : LE DEPART**

La grille de départ est définie selon les résultats des essais chronométrés. Le départ est donné dans la ligne droite, **départ lancé** après un tour de formation ou plus si un souci technique se produit sur un kart à ce moment-là. Si un autre tour de formation est nécessaire, **le « départ chronométrique » de la 24H sera tout de même donné à l’horaire prévu de départ** ! Le tour de formation supplémentaire fera alors partie du temps total de course à effectuer !

**Page 2 -** [**https://jaussaud-events.com/**](https://jaussaud-events.com/) **- 15 décembre 2018**

**ARTICLE 8 : LES RELAIS**

**Chaque équipage PROTO MAX doit effectuer un minimum de 38 arrêts au stand minimum obligatoires.**

**Chaque équipage GT 390 doit effectuer un minimum de 31 arrêts au stand minimum obligatoires.**

**En cas de non-respect du minimum d’arrêts obligatoires, la pénalité est de 5 Tours et exclusion des podiums.**

Toutes les Equipes auront un **temps imposé de 2 minutes 10 ( 2’10 secondes ) dans les stands** pour faire leur changement de pilote , installer le lest correspondant au pilote partant en piste et se faire contrôler à la sortie des stands et ceci sous le contrôle de deux radars de vitesse. Ce temps imposé tient compte aussi du temps nécessaire pour faire le plein d’essence quand celui-ci sera à faire et des 4 changements de batteries pour les 2T notamment durant la 24H ! **Sortie des STANDS en dessous des 2mn 10 imposées = 1 tour de pénalité appliqué automatiquement par le système de chronométrage au moment du passage sur le pit out ! PAS de changement de Pilote obligatoire à chaque relais**.

**La durée des relais est libre mais le Staff technique préconise** de ne pas aller au-delà d’un relais d’1h afin de graisser vos chaines et de vous éviter ainsi des soucis mécaniques.

Le changement de Pilote est effectué **kart complètement arrêté** et non roulant sous peine de pénalité.

Les relais sont pointés en sortie de stand, surveillés par un commissaire de piste qui enregistre le numéro de l’équipage, le nom du pilote (au moyen du bracelet Pilote, « code barre ») et qui contrôlera la présence du lest correspondant au Pilote à bord du Kart.

Dans le cas de relais enchainés les uns à la suite des autres, **il est obligatoire à chaque Pilote de faire un tour complet en piste** et donc de passer sur la ligne de chronométrage au moins une fois avant de rentrer à nouveau au stand ! **Ceci sera contrôlé et pénalisé de 3 Tours si non respecté** !

**Temps de roulage minimum et maximum par pilote** est de :

* **Entre 9h et 15h par pilote par équipe de 2**
* **Entre 6h et 10h par pilote par équipe de 3**
* **Entre 4h et 8h par pilote par équipe de 4**
* **Entre 3h et 6h par pilote par équipe de 5**
* **Entre 2h30 et 5h par pilote par équipe de 6**
* **Entre 2h et 4h par pilote par équipe de 7**
* **Entre 2h et 3h30 par pilote par équipe de 8**
* **Entre 1h30 et 3h par pilote par équipe de 9**
* **Entre 1h30 et 3h par pilote par équipe de 10**
* Le pilote en piste ne pourra pas effectuer plus de **4 heures de roulage** consécutive.

**La vitesse dans les stands est limitée et contrôlée par 2 radars fixes et ne doit pas excédée 22 km/h sous peine de pénalité. (Moins de 23 km/h). L’excès de vitesse sera pénalisé par un « Stop & Go » de 60 secondes à la sortie des stands, après le contrôle badge du pilote.**

**ATTENTION IMPORTANT : A prendre en compte, les STANDS seront FERMES 5 minutes avant le baisser du drapeau à damier synonyme de fin de course !**

**ARTICLE 9 : LE RAVITAILLEMENT ESSENCE**

Chaque équipage est responsable de ses ravitaillements en course. En principe, l’autonomie des Karts est estimée à plus de 2 heures pour un GT 390 et 1 heure pour un PROTO MAX 2T rotax junior.

**La lubrification de la transmission s’effectuera pendant ces ravitaillements et de préférence toutes les heures maximum - préconisation du service Mécanique - pour la longévité de vos chaines.**

Le ravitaillement se fait au niveau du stand mécanique, moteur coupé, pilote descendu du Kart, prévoyez votre arrêt pendant la disponibilité des mécaniciens**. Le changement de pilote n’est pas autorisé pendant le ravitaillement essence** mais obligatoirement dans les stands.

**Page 3 -** [**https://jaussaud-events.com/**](https://jaussaud-events.com/) **- 15 décembre 2018**

En cas de panne d’essence, une pénalité de 1 tour pour l’équipage est appliquée.

L’accès à la zone mécanique est strictement interdit à toutes personnes, coach, pilotes (sauf celui en course) et accompagnateurs.

**PROTO MAX : Gestion de la batterie d’allumage**

Préconisation : changement de la batterie entre 2H et 3H maximum. Le changement s’effectue par le staff au stand mécanique à la demande du pilote.

Au départ de la course des 24H, les batteries sont chargées.

**ARTICLE 10 : LE PANNEAUTAGE**

Un panneau est fourni à chaque équipage portant le numéro du kart.

Les panneauteurs doivent rester dans l’espace qui leur est réservé.

Les panneaux personnels sont autorisés à la condition qu’ils respectent une taille acceptable et qu’ils ne dérangent pas la visibilité des panneaux des autres équipages.

**ARTICLE 11 : ASSISTANCE MECANIQUE ET REPARATION**

En cas de panne d’un Kart sur le Circuit, l’équipe de l’Organisation se charge de rapatrier le kart vers l’espace mécanique afin de procéder aux réparations.

Toute intervention sur le matériel est interdite. Seuls les mécaniciens de l’organisation peuvent effectuer des réparations et réglages sur les châssis et moteurs. Y compris la pression des pneus.

Aucun kart ne sera remplacé suite à une avarie mécanique mais sera réparé en fonction de la gravité de la panne ou de la casse subie. Toutes autres interventions se feront pendant la course.

**Durant la course, tous les karts seront immobilisés « ¼ d’heure chronométré »** à partir de la 10ème heure de course pour un **contrôle technique obligatoire**. Pour cet arrêt mécanique OBLIGATOIRE pour TOUTES les EQUIPES, **les karts seront sélectionnés et arrêtés par tirage au sort ! L’arrêt technique impose un passage dans les stands donc comme tous passages dans les stands, il comptera comme un arrêt !**

Le temps d’arrêt minimum de 2,10’ dans les stands est comptabilisé dans l‘arrêt mécanique.

**LES PNEUMATIQUES** :

Chaque équipe dispose **d’un train de pneus « slicks » neufs** au départ des essais libres chronométrés et pour toute la durée de la course.

En cas de crevaison, le remplacement est effectué par les mécaniciens de l’Organisation dans l’espace mécanique et engendrera un passage par les stands, donc un arrêt comptabilisé tout en respectant le minimum temps imposé de 2min10 (**attention :** toutes sorties dans un bac à graviers peuvent engendrer une crevaison).

**ARTICLE 12 : SECURITE**

Le karting étant une activité de sports mécaniques, il est expressément précisé qu’il est interdit de se promener devant les stands et que l’attention est de rigueur le long des stands où des karts peuvent surgir à tout moment.

**Tous les enfants doivent être accompagnés et surveillés et les animaux tenus en laisse et interdits dans les stands. Chaque équipage est responsable de ses accompagnateurs.**

**Pendant l’ensemble de l’épreuve, il est formellement interdit de fumer et de consommer de l’alcool dans l’enceinte des stands.**

**Page 4 -** [**https://jaussaud-events.com/**](https://jaussaud-events.com/) **- 15 décembre 2018**

**ARTICLE 13 : LA DIRECTION DE COURSE**

* **LES OFFICIELS :**

Le Directeur de course, (seul le Team Manager ou son représentant désigné, peut porter réclamation à la direction de course).

Les Commissaires de piste

Les Commissaires de stand

* **LES DRAPEAUX A CONNAITRE** :

Bleu -blanc-rouge = Départ de la course

Rouge = DANGER, Arrêt immédiat ligne de départ /arrivée

Jaune = Danger, lever la main, ralentir, défense de dépasser

Noir = STOP AND GO, arrêt lieu défini

Damier = Fin de la course

* **LES PENALITES :**

**Les contacts entre karts, les coups de pare-chocs ou de pontons sont interdits et seront sanctionnés !**

**Tout non-respect du règlement, du drapeau jaune, comportement anti-sportif sur la piste ou dans les stands, vitesse excessive dans la zone des stands ou pilotage jugé dangereux sera sanctionné à l’appréciation du Directeur de Course.**

**Les pilotes de la catégorie PROTO MAX en particulier devront anticiper et mesurer leurs dépassements. Du fait de leur vitesse supérieure, ils seront surveillés et fortement sanctionnés en cas de passages en force, totalement inutile et trop dangereux surtout sur une épreuve de cette durée.**

**La récidive de pénalité sera considérée comme étant un comportement anti sportif dangereux et sera sanctionné dans un premier temps par l’exclusion du pilote, puis l’exclusion de l’équipe.**

**Toute Equipe exclue ne pourra prétendre au moindre remboursement ni compensation.**

La pénalité est signifiée au pilote sur le kart par un drapeau noir. Il doit alors rejoindre l’emplacement réservé à cet effet et effectuer son « Stop and Go » (sans changement de pilote !). Cet arrêt n’est pas comptabilisé dans les arrêts obligatoires.

La pénalité est infligée à une équipe, un pilote pouvant subir une pénalité pour une faute commise par son précédent coéquipier (Ex : vitesse excessive dans les stands signalée par le radar)

**ARTICLE 14 : L’ARRIVEE**

L’arrivée est marquée par le baisser du drapeau à damier par le Directeur de course au bout de 24 heures d’endurance.

Sera déclaré vainqueur l’équipage ayant accompli la plus grande distance depuis le départ jusqu’au baissé du drapeau à damier (le plus grand nombre de tours) lors des 24 heures de course.

**ARTICLE 15 : TRICHE / EXCLUSION**

**TOUT PILOTE ou TOUTE EQUIPE pris à tricher** (pesée PILOTE, échanges de bracelets, lest non embarqué, modifications du Karts : moteur, pression pneus, additif dans le réservoir, …..) **sera ou seront EXCLU(S) de la COURSE sans pouvoir prétendre à quelque dédommagement que ce soit !**

**ARTICLE 16 : CAS DE FORCE MAJEUR**

Est considéré comme « cas de force majeur », tout évènement extérieur à l’organisation comme les intempéries météo, la panne électrique… Dans ce cas la direction de course peut décider de stopper la

**Page 5 -** [**https://jaussaud-events.com/**](https://jaussaud-events.com/) **- 15 décembre 2018**

course sous drapeau rouge. Dans un tel cas le chronomètre ne sera pas stoppé et le classement retenu sera celui du tour précédent l’arrêt. Au bout de la 180ième minute, le chronomètre est stoppé et la course est suspendue. La course reprendra pour la durée restante, une fois les conditions de sécurité retrouvées. En aucun cas les Equipes ne pourront prétendre à un quelconque remboursement, ni dédommagement.

**ARTICLE 17 : DIVERS**

**FEU D'ARTIFICE** : Il sera tiré entre 22H30 et 23H00, avec l’autorisation préfectorale.

Durant le feu d'artifice - qui dure entre 10 à 12 mn - la course sera neutralisée sous PACE CAR ! Celui-ci rentrera en piste devant le Leader de la course ! Les stands seront fermés durant cette neutralisation et les Pilotes devront rester les uns derrière les autres sans se doubler comme normalement sous régime de PACE CAR ! A l'issue du feu d'artifice, le PACE CAR rentre au stand, la course est relancée au drapeau Bleu, Blanc, Rouge et les stands sont ré-ouverts aux changements de Pilotes à l’issue du tour de re-start !

**Dans le but de conserver une bonne équité et un bon esprit sportif, les liaisons radio entre les stands et les Pilotes à bord des karts sont formellement interdites !**

**SONT AUTORISES : ALFANO et / ou CHRONO sur les karts**. **ATTENTION**, l’installation des ALFANO doit se faire sans modification des planchers, tous perçages de fixation sur les KARTS est strictement interdit ! **Caméras embarquées autorisées.**

**Les instructions verbales données lors du briefing font partie intégrante du règlement.**

**LOT OFFERT sur la 24H JP JAUSSAUD 2019 :**

**Une seule participation aux 24H JP JAUSSAUD 2020 sera offerte** **par tirage au sort** à l’issue de la course entre les 2 Equipages vainqueurs en catégorie GT et en catégorie PROTO MAX. La participation est l’inscription gratuite pour participer à l’édition suivante des **« 24H JP.JAUSSAUD 2020 »\*** dans la même catégorie que celle dans laquelle l’équipe a disputé et remporté les 24H 2019 **OU** dans la catégorie UNIQUE - si il n’y avait pas 2 catégories de karts sur l’Edition des « 24H JP.JAUSSAUD 2020 » - et avec le même équipage complet (mêmes Pilotes).

**\*L’équipe vainqueur des 24H et heureux bénéficiaire d’une participation offerte en 2020 ne pourra prétendre bénéficier de sa participation offerte qu’une seule fois dans la même catégorie en cas de 2 victoires consécutives, y compris en cas de changement de nom d’équipe.**

**« Tout ce qui n’est pas autorisé par ce règlement est interdit »**

**L’Organisation se réserve le droit de compléter ou de modifier le règlement à tout moment.**

**NOUS N’INSISTERONS JAMAIS ASSEZ, UNE COURSE D’ENDURANCE SE GAGNE À LA REGULARITE, À LA MEILLEURE STRATEGIE, À LA MEILLEURE PRESERVATION DE LA MACHINE ET DE SES PILOTES, COMPROMIS TOUJOURS COMPLIQUE À REUNIR. ET N’OUBLIEZ PAS  QUE : « POUR ARRIVER 1er, IL FAUT PREMIEREMENT ARRIVER ». QUE LA MEILLEURE EQUIPE GAGNE.**

**PLUS D’INFOS ? JAUSSAUD Events et / ou ERIC JAUSSAUD :** [**contact@jaussaud-events.com**](mailto:contact@jaussaud-events.com) **OU 0651291070 OU** [**http://jaussaud-events.com/course-de-karting-24-jp-jaussaud/#presentation**](http://jaussaud-events.com/course-de-karting-24-jp-jaussaud/#presentation)

**Ce règlement sportif contient 6 pages et a été créé le 15 décembre 2018**

**Page 6 -** [**https://jaussaud-events.com/**](https://jaussaud-events.com/) **- 15 décembre 2018**